



AVIVA INVESTORS FRANCE

Aviva Patrimoine

rapport
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

■ sommaire

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	4
<i>rapport de gestion du conseil d'administration</i>	10
<i>techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</i>	17
<i>rapport sur le gouvernement d'entreprise</i>	19
<i>rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	21
<i>rapport spécial du commissaire aux comptes</i>	25
<i>comptes annuels</i>	26
<i>bilan</i>	27
<i>actif</i>	27
<i>passif</i>	28
<i>hors-bilan</i>	29
<i>compte de résultat</i>	30
<i>annexes</i>	31
<i>règles & méthodes comptables</i>	31
<i>évolution actif net</i>	34
<i>compléments d'information</i>	35
<i>inventaire</i>	42
<i>résolutions</i>	53

Gestionnaire financier par délégation	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Représenté par Madame Sarah KRESSMANN-FLOQUET
Commercialisateurs	AVIVA INVESTORS FRANCE AVIVA VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes
Conseil d'administration	Président Directeur Général Monsieur Jean-François FOSSE Administrateurs Monsieur Jean-François FOSSÉ AVIVA FRANCE représentée par Monsieur Giorgio GIORDANI ABEILLE VIE, anciennement dénommée AVIVA VIE représentée par Monsieur Philippe TAFFIN Monsieur André PETIT

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence, ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La SICAV a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

L'Assemblée Générale statue chaque année sur l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire et équilibrée de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux européens en se comparant à l'indice composite suivant : 25% MSCI World Index (indice actions international) ; 25% EuroStoxx® (indice actions zone euro) et 50% JPM Europe (indice représentatif des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités).

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 25% MSCI World Index (cours de clôture, dividendes réinvestis) : Cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par la société MSCI ;
- 25% EUROSTOXX® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par la société STOXX Limited ;
- 50% JPM Europe (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par la société JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé en totalité sur les marchés d'actions et/ou de taux de toutes zones géographiques ainsi que, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents.

Ainsi, le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 100% de son actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra donc librement sur-pondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;

- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gestionnaire.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi, dans la limite de 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

L'OPCVM est exposé au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques et dans la limite de 10% l'actif net, de pays émergents.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe ;
- Obligations à taux variable ;
- Obligations indexées sur l'inflation ;
- Obligations callables ;
- Obligations puttables ;
- Obligations souveraines ;
- Obligations high yield ;
- Titres de créance négociables ;
- EMTN non structurés ;
- Titres participatifs ;
- Titres subordonnés ;
- Bons du trésor.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres pourront relever de toutes notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* Répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
 - Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

La SICAV pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - EMTN Structurés

- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- Au marché des actions et des devises ;
- Au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie et, dans la limite de 10% de l'actif net de l'OPCVM.

Les emprunts d'espèces

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces de garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de change

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

La SICAV est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risque accessoire :

Risques lié aux pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Garantie ou protection : La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

La SICAV est plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Cette SICAV s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

Durée de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des actions était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, la SICAV n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de actions aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal :

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur d'actions.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com
- Date d'agrément par l'AMF : 19 octobre 1987.
- Date de création de la Sicav : 21 décembre 1987.

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice social, clos le 30 septembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de covid-19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipé initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître, selon les dernières prévisions de l'OCDE, de 5,7% en 2021 puis de 4,5% en 2022.

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors de mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, de nouvelles mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Mais pour l'instant le regain d'inflation est essentiellement lié à des effets de base et des phénomènes transitoires de déséquilibre entre l'offre et la demande.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 6% en 2021 puis de 3,9% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et le plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques vont progressivement venir en appui. La nouvelle administration Biden, en place depuis la victoire du camp démocrate aux élections présidentielles et sénatoriales de novembre 2020, a annoncé deux nouveaux programmes de dépenses pluriannuels d'infrastructures équivalant à 18 % du PIB de 2021 : le plan d'aide aux familles américaines (2.000 milliards de dollars) et le plan pour l'emploi (2.300 milliards de dollars). Ces plans doivent être financés par une hausse de la fiscalité des entreprises et celles des ménages les plus aisés. La reprise économique, dont le rythme ralentit au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 5,3% en août 2021 en rythme annuel. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 3,6% en 2021 et de 3,1% en 2022 après 1,2% en 2020.

Après une récession historique de 6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais le rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4^e trimestre 2020 et au 1^{er} trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance rebondit plus nettement au deuxième trimestre dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en sus de l'attitude toujours accommodante de la banque centrale européenne. Malgré un léger tassement en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, la croissance reste solide au troisième trimestre. L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone de 5,3% en 2021 puis de 4,6% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel de 3,4% en septembre au plus haut depuis 2008. L'OCDE table sur une hausse annuelle des prix à la consommation de 2,1% en 2021 et de 1,9% en 2022 après 0,3% en 2020.

Le Royaume-Uni devrait voir sa croissance rebondir de 6,7% en 2021 puis de 5,2% en 2022 après une chute de près de 10% de son PIB en 2020. Cette reprise est alimentée par le succès de la campagne de vaccination démarrée dès décembre 2020 et par la

levée, par étapes du printemps au début de l'été 2021, des restrictions. Mais elle s'accompagne aussi d'une flambée inflationniste avec des prix à la consommation en hausse de 3,2% en août. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 2,3% en 2021 et de 3,1% en 2022. Le Royaume-Uni doit aussi faire face à un déséquilibre sans précédent entre une forte demande liée à la réouverture de l'économie et d'importantes pénuries du côté de l'offre, accentuées par le manque de main d'œuvre dû à la Covid et au Brexit dans des secteurs économiques clés. La croissance devrait s'en ressentir au second semestre 2021.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 2,5% en 2021 puis de 2,1% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à +8,5% en 2021 et à +5,8% en 2022. Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante et les taux directeurs inchangés. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures constitue également un fort soutien aux marchés financiers. Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, puis en Europe, l'attention se porte de plus en plus sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Même si le début de la normalisation des politiques monétaires semble se rapprocher, les banquiers centraux maintiennent un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes. Ils sont soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Première banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être la première au sein des grands pays développés à normaliser peu à peu sa politique. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. En conséquence, son président Jerome Powell a régulièrement rappelé que la Fed était engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été avancé lors la réunion du FOMC de septembre 2021. Mais il se fera toutefois par étapes : réduction des achats de titres sur le marché obligataire dès la fin 2021 puis une possible remontée des taux courts en 2022, et non plus en 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

LES MARCHÉS DE TAUX

Les taux souverains

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à septembre 2020, les emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année. Cette tendance a été plus marquée aux Etats-Unis où le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans a regagné sur 12 mois plus de 80 points de base à 1,5% fin septembre 2021. Il a inscrit un plus haut à 1,78% fin mars 2021.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et donc sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements américains depuis début 2021. Le marché obligataire américain a connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » fin 2021.

En zone euro, les rendements sont remontés sur 12 mois mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens. Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période un peu plus de 30 points de base à -0,19% avec un plus haut en mai proche de zéro. En France, l'OAT à 10 ans a regagné 40 points de base à 0,15% avec un plus haut à 0,33% en mai. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a peu évolué sur un an à 0,87% en fin d'exercice. Mais les variations ont été importantes, avec un plus haut à 1,16% en mai et un plus bas à 0,43% en février 2021.

Le crédit

L'exercice clos à fin septembre 2021 a été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads de crédit (écarts de rendement) sur la majorité des segments de marché (environ 35 points de base en moyenne pour l'Investment Grade et 130 points de base pour le High Yield sur 1 an glissant).

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a gagné 1,7% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 9,8%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment « investment grade » des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment « high yield » des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché. Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment « high yield » et les « obligations vertes ». Le marché primaire a toutefois été relativement calme avec des volumes plutôt faibles par rapport à ceux de l'année dernière.

LES MARCHÉS ACTIONS

Sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, les grandes places boursières, à l'exception de l'Asie, ont encore enregistré de belles performances. Sur douze mois, l'indice MSCI World net en euros a progressé de 30%. Les marchés d'actions américains et européens connaissent des évolutions comparables : +28% sur douze mois pour le S&P 500 et +26% pour le Stoxx 600, avec sept mois de hausse d'affilée de février à août. Sur l'exercice écoulé, le MSCI Emerging Market affiche une hausse de quelque 15%. Depuis les plus bas de mars 2020, début de la crise de Covid 19, le rebond des grandes places boursières n'a donc fait que s'amplifier. Au 30 septembre 2021, il était de 80% pour l'indice MSCI World net en euros.

Après une conjonction de bonnes nouvelles en novembre et décembre - élection de Joe Biden aux Etats-Unis, annonce de l'efficacité de plusieurs vaccins contre la Covid-19 suivie du début des campagnes de vaccination, accord sur un nouveau plan de relance aux Etats-Unis, accord in extremis entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur l'après Brexit évitant un « no deal » tant redouté, les marchés d'actions ont tout juste repris leur souffle en janvier pour mieux repartir de l'avant. Les actions ont continué à être portées par les flux de liquidités déversés par les banques centrales, les plans de dépenses budgétaires, notamment aux Etats-Unis, la réouverture des économies, le déploiement des campagnes de vaccination et l'amélioration de la situation sanitaire en Occident, ainsi que par les bons résultats des entreprises et les perspectives encourageantes de leurs dirigeants.

Les inquiétudes sur l'inflation, les interrogations sur le rythme de normalisation des politiques monétaires, la propagation rapide du variant Delta du coronavirus, le ralentissement de la croissance chinoise et le tour de vis réglementaire du gouvernement de Xi-Jiping ont ponctuellement provoqué des périodes de prises de bénéfices. L'exercice s'est terminé sur une note négative en septembre 2021. Les tensions inflationnistes, la perspective d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis, les inquiétudes suscitées par le risque de faillite du géant chinois de l'immobilier Evergrande ont en effet ravivé l'aversion au risque.

Dans ce contexte, des rotations sectorielles se sont enchaînées en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêt avec tantôt une surperformance des valeurs sensibles à la hausse des taux (financières, énergie, valeurs cycliques) et tantôt une surperformance des valeurs sensibles au maintien de taux d'intérêt bas (valeurs de qualité, défensives, de croissance). Finalement, ce sont les valeurs dites « value » qui ont enregistré la plus forte performance sur la période : les banques, l'automobile, les valeurs sidérurgiques, l'énergie, les valeurs technologiques figurent en tête du classement alors que les valeurs pharmaceutiques, les « Utilities », l'immobilier, les valeurs de consommation défensives, les télécoms se sont retrouvées en queue de peloton.

LA POLITIQUE DE GESTION

La politique d'allocation

Sur l'exercice l'allocation d'actifs a été en ligne avec celle du benchmark du fonds.

La poche Actions

L'exercice écoulé a été marqué, dans un premier temps, par une réexposition graduelle du portefeuille vers des valeurs cycliques et dites "de réouverture", puis, dans un second temps et aux vues du contexte plus incertain lié aux perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, par un rééquilibrage vers des valeurs de qualité.

Ainsi, durant la fin de l'année 2020, nous avons initié, au sein de différents secteurs, un arbitrage des valeurs défensives vers des valeurs cycliques. Par exemple, dans le secteur automobile, nous avons réduit MICHELIN au bénéfice de VALEO, plus exposé à la tendance des véhicules électriques, alors que dans le secteur de la chimie nous avons réduit notre surpondération sur AIR LIQUIDE au bénéfice d'EVONIK. Cette tendance vers les secteurs cycliques s'est poursuivie en début d'année 2021 puisque nous avons également augmenté l'exposition du portefeuille aux bancaires à travers, par exemple, MEDIOBANCA.

En revanche, au cours des derniers mois de l'exercice, dans un contexte de redémarrage de l'économie à court terme plus incertain, nous avons entamé un rééquilibrage du portefeuille vers des titres plus défensifs mais porteurs de croissance. Ainsi, nous avons réduit notre exposition au secteur automobile et avons renforcé les positions sur des titres tels que SAINT-GOBAIN, CELLNEX ou encore PERNOD RICARD.

La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion de la poche Taux sont les suivantes :

L'inflation a été une thématique prépondérante en 2021 avec la réouverture graduelle des économies, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la hausse du prix de l'énergie (pétrole, gaz). Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2021 mais réduisant toutefois l'exposition à mesure que les valorisations augmentaient.

Dans un environnement marqué par les incertitudes sur le plan économique et sanitaire nous avons conservé une sensibilité du portefeuille proche de celle de l'indice de référence pendant une majorité de l'année en adoptant cependant une approche opportuniste afin de bénéficier tactiquement de mouvements de taux lorsque les valorisations nous paraissaient excessives. Le fonds a eu ainsi une sensibilité supérieure à celle de l'indice à la mi-mai lorsque le niveau des taux nous paraissait trop élevé et une sensibilité inférieure à celle de l'indice à la suite de la baisse des taux survenue en juillet dont l'amplitude ne nous semblait pas justifiée.

Contrairement à l'année passée, la valeur relative intra zone euro n'a pas été une thématique majeure en 2021, la Banque Centrale Européenne et sa politique monétaire très accommodante stabilisant les écarts de taux à partir de mars. Dans un environnement de taux extrêmement bas nous avons conservé une surpondération du Portugal et de l'Italie tout au long de l'année puis de l'Espagne (réduisant celle du Portugal) à partir de juin, une surpondération des pays « semi-cœur » (Finlande puis Belgique) ainsi qu'une sous-pondération des pays « cœur ».

Le crédit, enfin, a constitué un autre moteur de performance sur l'exercice, offrant une diversification par rapport aux rendements des dettes souveraines. Ce moteur a été utilisé durant l'ensemble de l'exercice sur la partie courte de la courbe des taux (jusqu'à 5 ans environ) en substitution des dettes d'Etats offrant des rendements peu attractifs. Nous avons ainsi maintenu des positions sur des émetteurs du secteur privé bénéficiant d'une notation élevée (« Investment grade ») par les principales agences de notation. La sélectivité et la granularité sont restés des priorités importantes dans le cadre de la gestion de notre exposition au crédit.

Sur la période, la performance de la SICAV a été de 12,58% contre 13,67% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	46 129 305,81	44 379 947,83
AVIVA AMERIQUE FCP	2 827 228,14	7 389 086,16
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	3 180 199,26	3 348 514,46
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	-	3 819 883,71
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	2 767 824,60	-
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	-	2 675 392,14
KINGDOM OF SPAIN 0.65% I 30/11/2027	2 636 178,94	-
AVIVA INVESTORS MULTI STRATEGY TARGET INCOME FUND SICAV EUR	71 213,65	2 550 668,15
LYXOR INDEX FUND SICAV SMART OVERNIGHT RETURN	2 571 777,51	-
BELGIUM 0% 22/10/2031	2 387 116,59	167 497,60

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des clients et porteurs de parts et d'actions, notamment lorsque les résolutions proposées portent sur des enjeux significatifs. Les gestionnaires disposent d'abonnements spécialisés dans l'analyse des résolutions soumises aux assemblées.

Commissions de mouvement

Ces commissions sont attribuées à 100% aux conservateurs au titre de leurs prestations de suivi et d'enregistrement des instructions.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations. Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Résultats et affectation des sommes distribuables

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2020 - 2021 de 669 145,92 €.

A ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : -19 408,66 €
- Report à nouveau : 12 154,78 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter s'élève à : 661 892,04 €

Par ailleurs, il est précisé qu'en raison :

- de la capitalisation des plus-values enregistrée au titre de l'exercice précédent pour un montant de 10 747 974,88 euros,
- d'un montant de plus-values enregistrées sur l'exercice de : 10 131 680,95 euros,

le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 20 879 655,83 euros.

L'assemblée générale constate qu'un dividende unitaire de 0,30€, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 8 décembre 2021 sur décision du conseil d'administration réuni le 23 novembre 2021.

Modalité de répartition des rémunérations allouées

Le Président informe les membres du Conseil qu'il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2020-2021. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Modalités de fonctionnement de la SICAV

Conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce

Le Président indique qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Conventions visées par l'article L. 225-39 du Code de commerce

Le Président communique aux membres du Conseil la liste et l'objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales par la SICAV et

- ses dirigeants ou des personnes à eux apparentées,
- les actionnaires de la SICAV disposant de plus de 10% des droits de vote dans celle-ci ou avec une société contrôlant une société actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote,
- toutes entreprises avec lesquelles la SICAV a un dirigeant commun.

La convention relevant de l'article L.225-39 du Code de commerce est la suivante :

- Délégation de gestion financière, administrative et comptable contractée avec Aviva Investors France.

Autres informations

L'arrêt Aberdeen a autorisé la possibilité de réclamations auprès des autorités fiscales de différents pays.

En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les OPC domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délais.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017. Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 104%.

Levier net : 104%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

La SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

AVIVA PATRIMOINE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA PATRIMOINE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	10 948 545,60
- Change à terme :	4 263 209,51
- Future :	6 685 336,09
- Options :	-
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport sur le gouvernement d'entreprise

Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux

Monsieur Jean-François FOSSE

- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA PATRIMOINE
- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA EUROPE
- Administrateur de la SICAV AVIVA INVESTORS BRITANNIA

Monsieur Philippe TAFFIN

- Représentant permanent d'Aviva ASSURANCES, administrateur de la SICAV AVIVA CONVERTIBLES
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA EUROPE
- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, administrateur de la SICAV AVIVA OBLIG INTERNATIONAL
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA PATRIMOINE
- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, Administrateur de la SICAV AVIVA OBLIREA
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA RENDEMENT EUROPE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV BETELGEUSE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, membre du conseil de surveillance de la Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) UFIFRANCE IMMOBILIER
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV FONDS NOUVEL INVESTISSEMENT 1 « NOVI 1 »
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV FONDS NOUVEL INVESTISSEMENT 2 « NOVI 2 »
- Président de la société AVIVA INVESTISSEMENTS SAS
- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, administrateur de la société AVIVA INVESTORS REAL ESTATE FRANCE S.A.
- Administrateur de la société AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE S.A.
- Président du conseil d'administration de la SICAV SIRIUS
- Administrateur de la société CROISSANCE PIERRE II S.A.
- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE, administrateur de la SICAV EMERGENCE
- Administrateur, de la société NEWCO S.A.
- Président du Conseil et administrateur de la société AVIVA DEVELOPPEMENT VIE
- Membre du comité d'investissement de la société AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE SAS
- Président du conseil d'administration de la SICAV FONDS NOUVEL INVESTISSEMENT 1 « NOVI 1 »
- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE, membre du bureau de l'association loi 1901 ASSOCIATION FRANCAISE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS - Af2i

Monsieur André PETIT

- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA INVESTORS BRITANNIA

- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, administrateur de la SICAV AVIVA RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV AVIVA DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV AVIVA PATRIMOINE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA OBLIREA
- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE, administrateur de la SICAV AVIVA EUROPE
- Administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS IMMOBILIERES
- Administrateur de la SICAV AVIVA OBLIG INTERNATIONAL

Monsieur Giorgio GIORDANI

- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE dans la SICAV AVIVA PATRIMOINE
- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE dans la SICAV AVIVA DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS IMMOBILIERES
- Administrateur de la société NEWCO 3 S.A.

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 septembre 2021

AVIVA PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AVIVA INVESTORS France
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AVIVA PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 78 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA PATRIMOINE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA PATRIMOINE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.....
 PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
 T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA PATRIMOINE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
 Le commissaire aux comptes
 PricewaterhouseCoopers Audit
 Sarah Kressmann-Floquet

2021.12.22 22:49:53 +0100

rapport spécial du commissaire aux comptes

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	183 915 157,58	179 421 170,58
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	44 248 543,62	39 920 419,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	77 212 218,23	77 449 770,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	62 317 304,47	62 022 563,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	137 091,26	28 416,94
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	7 190 770,11	3 347 265,06
Opérations de change à terme de devises	4 260 332,90	3 070 792,99
Autres	2 930 437,21	276 472,07
Comptes financiers	274 708,89	995 889,91
Liquidités	274 708,89	995 889,91
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	191 380 636,58	183 764 325,55

BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	163 499 492,33	167 944 166,50
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	10 747 974,88	5 044 129,89
• Report à nouveau	12 154,78	19 886,37
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 131 680,95	6 708 833,95
• Résultat de l'exercice	649 737,26	595 305,27
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	185 041 040,20	180 312 321,98
Instruments financiers	137 091,28	28 416,96
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	137 091,28	28 416,96
Autres opérations	-	-
Dettes	6 194 862,87	3 423 524,83
Opérations de change à terme de devises	4 258 488,40	3 051 082,71
Autres	1 936 374,47	372 442,12
Comptes financiers	7 642,23	61,78
Concours bancaires courants	7 642,23	61,78
Emprunts	-	-
Total du passif	191 380 636,58	183 764 325,55

HORS-bilan

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	6 685 336,09	7 040 693,64
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	351,61	2 371,18
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 299 189,95	1 019 046,30
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	789 270,43	894 548,40
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 088 811,99	1 915 965,88
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 432,35	-17 109,75
• Autres charges financières	-10 600,78	-3 805,72
Total (II)	-14 033,13	-20 915,47
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 074 778,86	1 895 050,41
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 405 632,94	-1 283 978,43
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	669 145,92	611 071,98
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-19 408,66	-15 766,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	649 737,26	595 305,27

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation selon la méthodologie suivante :

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour. Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (Source : Valorisateur sur la base de données de marché) .

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- Les coûts/frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net hors OPC	1,19% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1% maximum TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Néant	Néant

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

22/01/2021 : Changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS) ;

11/02/2021 : Mise à jour Perfs + frais ;

10/03/2021 : SFDR ;

- Changement à intervenir :

11/10/2021 : Changement SRRI.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

2 évolutionactif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	180 312 321,98	203 973 353,38
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 567 415,86	3 082 187,13
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-18 218 570,11	-20 967 227,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 270 964,64	17 803 247,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 904 525,02	-8 027 614,39
Plus-values réalisées sur contrats financiers	336 057,89	5 277 028,85
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-411 434,06	-5 895 146,25
Frais de transaction	-42 898,22	-65 705,30
Différences de change	1 230 320,40	-2 571 465,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	9 718 761,15	-10 973 720,15
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	35 575 810,62	25 857 049,47
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	25 857 049,47	36 830 769,62
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	105 576,02	-297 834,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	78 048,74	-27 527,28
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-27 527,28	270 306,72
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-592 096,25	-1 635 852,96
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	669 145,92	611 071,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	185 041 040,20	180 312 321,98

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	2 767 220,58	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	74 444 997,65	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	6 685 336,09	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	77 212 218,23	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	274 708,89
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 642,23
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	6 685 336,09	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	1 398 648,77	5 417 356,90	8 054 537,70	62 341 674,86
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	274 708,89	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 642,23	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	269 860,00	6 415 476,09

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	DKK	PLN	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	186 444,17	-	578 835,06
Obligations et valeurs assimilées	16 495 073,52	674 188,59	671 417,02	281 289,26
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 549 463,15	134 477,97	251 811,18	334 226,84
Comptes financiers	198 216,39	8 393,96	27 947,53	26 935,65
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 500 754,13	-	-	36 559,89
Comptes financiers	-	-	-	7 642,23
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	1 019 196,09	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	7 190 770,11
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	3 025 723,42
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	1 234 609,48
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	2 569 857,53
Achats règlements différés	221 045,90
Dépôts de garantie (versés)	115 759,92
Coupons à recevoir	23 773,86
-	-
Autres opérations	-
Dettes	6 194 862,87
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	1 233 792,63
Montant total négocié des Achats à terme de devises	3 024 695,77
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	1 591 150,93
Ventes règlements différés	221 042,55
Frais provisionnés	119 662,99
Commission de mouvement	4 518,00
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	19 872	1 567 415,86	225 745	18 218 570,11
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,75
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	53 339 761,22
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	12 154,78	19 886,37
Résultat	649 737,26	595 305,27
Total	661 892,04	615 191,64
Affectation		
Distribution	660 519,00	601 900,75
Report à nouveau de l'exercice	1 373,04	13 290,89
Capitalisation	-	-
Total	661 892,04	615 191,64
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	2 201 730	2 407 603
Distribution unitaire	0,30	0,25
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	62 552,18	9 542,18

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	10 747 974,88	5 044 129,89
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 131 680,95	6 708 833,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	20 879 655,83	11 752 963,84
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	20 879 655,83	11 752 963,84
Capitalisation	-	-
Total	20 879 655,83	11 752 963,84
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Actif net	185 041 040,20	180 312 321,98	203 973 353,38	214 363 469,53	233 422 118,52
Nombre d'actions en circulation	2 201 730	2 407 603	2 643 831	2 918 343	3 071 914
Valeur liquidative	84,04	74,89	77,15	73,45	75,98
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	2,12
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,30	0,25	0,63	0,66	0,68
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	0,06	0,06	0,08
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	2,66	0,03

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création de la Sicav : 21 décembre 1987.

4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	2 144,00	582 739,20	EUR	0,31
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	213,00	514 395,00	EUR	0,28
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	5 958,00	825 659,64	EUR	0,45
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	1 673,00	192 562,30	EUR	0,10
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	2 656,00	250 673,28	EUR	0,14
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	1 687,00	118 656,44	CHF	0,06
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	5 006,00	975 369,04	EUR	0,53
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	6 965,00	228 800,25	EUR	0,12
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	1 937,00	110 176,56	EUR	0,06
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	9 406,00	462 257,87	EUR	0,25
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	2 592,00	111 922,56	EUR	0,06
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	12 364,00	327 151,44	EUR	0,18
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	4 520,00	2 919 468,00	EUR	1,58
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	3 156,00	145 649,40	EUR	0,08
FR0000120628	AXA	PROPRE	30 536,00	735 459,56	EUR	0,40
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	179 925,00	564 334,76	EUR	0,30
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	11 904,00	783 878,40	EUR	0,42
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	6 872,00	323 018,36	EUR	0,17
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	16 888,00	936 270,72	EUR	0,51
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	8 342,00	299 477,80	EUR	0,16
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	5 484,00	987 942,60	EUR	0,53
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	1 321,00	186 444,17	DKK	0,10
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	5 619,00	299 492,70	EUR	0,16
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	13 840,00	806 041,60	EUR	0,44
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	36 613,00	437 378,90	EUR	0,24

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	6 673,00	394 040,65	EUR	0,21
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	58 455,00	1 016 883,18	EUR	0,55
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	38 989,00	176 815,12	EUR	0,10
FR0000130452	EIFPAGE	PROPRE	1 964,00	172 203,52	EUR	0,09
FR0010242511	ELECTRICITE DE FRANCE SA	PROPRE	18 384,00	200 201,76	EUR	0,11
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	1 651,00	88 559,64	EUR	0,05
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	97 792,00	650 414,59	EUR	0,35
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	36 940,00	418 973,48	EUR	0,23
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	31 519,00	333 092,79	EUR	0,18
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	4 336,00	717 608,00	EUR	0,39
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	11 377,00	310 250,79	EUR	0,17
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	447,00	80 884,65	EUR	0,04
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	6 717,00	278 990,60	EUR	0,15
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	1 243,00	105 406,40	EUR	0,06
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	43 444,00	377 267,70	EUR	0,20
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	14 331,00	456 012,42	EUR	0,25
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	21 127,00	750 536,68	EUR	0,41
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	66 145,00	831 310,36	EUR	0,45
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	222 672,00	546 325,75	EUR	0,30
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	7 084,00	552 835,36	EUR	0,30
FR0000121485	KERING	PROPRE	213,00	131 208,00	EUR	0,07
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	3 631,00	420 651,35	EUR	0,23
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	837,00	67 679,82	EUR	0,04
FI0009013403	KONE B	PROPRE	1 812,00	110 133,36	EUR	0,06
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	1 919,00	73 574,46	EUR	0,04
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	1 526,00	186 477,20	EUR	0,10
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	2 653,00	679 433,30	EUR	0,37
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	2 849,00	1 016 665,65	EUR	0,55
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	3 303,00	2 048 190,30	EUR	1,11
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	21 476,00	224 209,44	EUR	0,12

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	4 045,00	537 176,00	EUR	0,29
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	2 475,00	586 327,50	EUR	0,32
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	7 178,00	351 506,66	EUR	0,19
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	77 021,00	366 542,94	EUR	0,20
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	4 517,00	321 007,41	CHF	0,17
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	3 702,00	705 971,40	EUR	0,38
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	11 412,00	180 994,32	EUR	0,10
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	9 270,00	281 066,40	EUR	0,15
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	9 724,00	566 520,24	EUR	0,31
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	7 098,00	317 919,42	EUR	0,17
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	440,00	139 171,21	CHF	0,08
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	13 927,00	1 157 055,16	EUR	0,63
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	12 635,00	1 476 778,80	EUR	0,80
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	7 407,00	1 065 867,30	EUR	0,58
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	12 443,00	1 765 910,56	EUR	0,95
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	11 926,00	277 040,98	EUR	0,15
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	3 780,00	163 107,00	EUR	0,09
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	50 228,00	240 893,49	EUR	0,13
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	13 174,00	259 000,84	EUR	0,14
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	41 320,00	684 920,32	EUR	0,37
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	11 217,00	423 610,01	EUR	0,23
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	52 823,00	213 774,68	EUR	0,12
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	7 714,00	649 210,24	EUR	0,35
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	10 305,00	94 579,29	EUR	0,05
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	36 021,00	1 488 928,04	EUR	0,80
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	13 618,00	314 780,07	EUR	0,17
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	3 261,00	293 979,15	EUR	0,16
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	13 618,00	148 504,29	EUR	0,08
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	2 518,00	487 585,52	EUR	0,26
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	8 698,00	451 426,20	EUR	0,24

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	7 145,00	654 339,10	EUR	0,35
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	621,00	40 992,21	EUR	0,02
Total Action				44 248 543,62		23,91
Obligation						
BE0000351602	BELGIUM 0% 22/10/2027	PROPRE	351 154,00	358 374,78	EUR	0,19
BE0000352618	BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	2 170 654,00	2 145 083,70	EUR	1,16
ES0000012I32	BONOS Y OBLIG DE 0.5% 31/10/2031	PROPRE	1 700 000,00	1 709 863,00	EUR	0,92
ES0000012G26	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	PROPRE	1 730 000,00	1 822 998,88	EUR	0,99
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	83 000,00	86 200,67	EUR	0,05
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	85 000,00	93 139,20	EUR	0,05
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	242 000,00	217 926,80	EUR	0,12
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	265 000,00	277 070,98	EUR	0,15
DE0001030724	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	PROPRE	296 000,00	276 452,16	EUR	0,15
DE0001102531	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	PROPRE	2 690 000,00	2 751 019,96	EUR	1,49
IT0005390874	BUONI POLIENNALI DEL TES TF 0.85% 15/01/2027	PROPRE	820 000,00	849 660,14	EUR	0,46
FR0013463668	ESSILORLUXOTTICA 0.375% 27/11/2027	PROPRE	600 000,00	613 345,92	EUR	0,33
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	78 000,00	72 467,49	EUR	0,04
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	1 672 622,00	1 703 013,54	EUR	0,92
DE0001102515	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	PROPRE	652 600,00	652 887,14	EUR	0,35
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	513 500,00	526 693,36	EUR	0,28
DE0001102457	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.25% 15/08/2028	PROPRE	700 000,00	733 615,73	EUR	0,40
DE0001135432	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	PROPRE	64 565,00	107 145,09	EUR	0,06
DE0001135275	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4% 04/01/2037	PROPRE	66 318,00	109 224,94	EUR	0,06
FI4000348727	FINLAND 0.05% 15/09/2028	PROPRE	137 000,00	144 372,83	EUR	0,08
FI4000148630	FINNISH GOVERMENT 0.75% 15/04/2031	PROPRE	8 000,00	8 625,16	EUR	0,00
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	146 000,00	146 786,21	EUR	0,08
FI4000415153	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	PROPRE	96 000,00	93 710,98	EUR	0,05
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	379 762,00	359 449,41	EUR	0,19
FR0011883966	FRANCE OAT 2.5 05/25/30	PROPRE	1 210 000,00	1 486 329,03	EUR	0,80
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	120 000,00	187 860,43	EUR	0,10

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014003513	FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	PROPRE	300 000,00	305 422,20	EUR	0,17
FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	PROPRE	1 750 000,00	1 757 451,50	EUR	0,95
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	1 630 000,00	1 621 328,40	EUR	0,88
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	299 247,00	293 658,02	EUR	0,16
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	465 247,00	361 034,29	EUR	0,20
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	1 068 129,00	1 022 780,05	EUR	0,55
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	1 030 000,00	1 080 218,91	EUR	0,58
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	400 000,00	456 561,86	EUR	0,25
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	7 386,00	8 600,51	EUR	0,00
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	28 735,00	34 937,23	EUR	0,02
FR0014001N46	FRENCH REPUBLIC 0% 25/02/2024	PROPRE	1 160 717,00	1 178 255,43	EUR	0,64
FR0013200813	FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	PROPRE	370 000,00	383 106,82	EUR	0,21
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	134 354,00	128 382,28	EUR	0,07
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	570 000,00	638 753,71	EUR	0,35
DE0001102572	GERMANY 0% 15/08/2052	PROPRE	580 000,00	527 194,48	EUR	0,28
GB0032452392	GILT 4.25% S 07/03/36	PROPRE	160 000,00	261 081,30	GBP	0,14
GB00B128DP45	GILT 4.25% 07/12/2046	PROPRE	200 000,00	377 418,40	GBP	0,20
GB00B39R3707	GILT 4.25% 07/12/49	PROPRE	370 000,00	724 525,02	GBP	0,39
GB00B52WS153	GILT 4.5% 07/09/34	PROPRE	220 000,00	358 760,46	GBP	0,19
GB00B00NY175	GILT 4.75% S 07/12/38	PROPRE	120 000,00	216 430,64	GBP	0,12
GB0002404191	GILT 6% 07/12/28	PROPRE	600 000,00	965 707,45	GBP	0,52
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	450 000,00	442 372,64	EUR	0,24
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	430 000,00	435 863,17	EUR	0,24
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	835 000,00	794 008,93	EUR	0,43
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	1 544 000,00	1 557 360,89	EUR	0,84
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	1 080 000,00	1 169 840,07	EUR	0,63
IT0005408502	ITALY TREASURY 1.85% 01/07/2025	PROPRE	3 205 000,00	3 450 880,60	EUR	1,86
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	151 057,00	125 850,43	EUR	0,07
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	1 040 000,00	1 175 547,03	EUR	0,64
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	190 000,00	229 720,23	EUR	0,12

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0009923567	KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2027	PROPRE	3 770 000,00	532 612,24	DKK	0,29
DK0009923807	KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2029	PROPRE	1 000 000,00	141 576,35	DKK	0,08
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	170 000,00	180 061,63	EUR	0,10
NL0009446418	KINGDOM OF NETHERLANDS 3.75% 15/01/2042	PROPRE	190 000,00	328 536,18	EUR	0,18
ES00000128S2	KINGDOM OF SPAIN 0.65% 1 30/11/2027	PROPRE	2 230 000,00	2 767 220,58	EUR	1,50
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	152 000,00	141 205,00	EUR	0,08
ES0000012B39	KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	PROPRE	99 000,00	108 774,95	EUR	0,06
ES00000128P8	KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	PROPRE	174 000,00	191 376,00	EUR	0,10
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	210 000,00	241 448,59	EUR	0,13
ES00000127A2	KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/30	PROPRE	400 000,00	460 386,41	EUR	0,25
ES00000128Q6	KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	PROPRE	130 000,00	156 900,81	EUR	0,08
ES00000126B2	KINGDOM OF SPAIN 2.75% 31/10/24	PROPRE	400 000,00	450 225,50	EUR	0,24
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	80 000,00	123 485,87	EUR	0,07
ES00000124H4	KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	PROPRE	90 000,00	168 429,65	EUR	0,09
SE0009496367	KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12/05/2028	PROPRE	2 740 000,00	281 289,26	SEK	0,15
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	320 000,00	287 278,40	EUR	0,16
FR0013405347	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0.125% 28/02/2023	PROPRE	200 000,00	201 547,72	EUR	0,11
NL0013332430	NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	PROPRE	1 420 000,00	1 474 861,41	EUR	0,80
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	500 000,00	526 149,04	EUR	0,28
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	325 828,00	619 664,06	EUR	0,33
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	1 568 000,00	1 664 524,58	EUR	0,90
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	134 000,00	125 166,95	EUR	0,07
IT0005240350	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	PROPRE	848 000,00	981 147,38	EUR	0,53
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	1 357 000,00	1 364 527,28	EUR	0,74
AT0000A1ZGE4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	PROPRE	200 000,00	214 567,77	EUR	0,12
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	100 000,00	103 373,15	EUR	0,06
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	137 000,00	121 917,66	EUR	0,07
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	148 000,00	235 149,50	EUR	0,13
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	202 336,00	204 847,58	EUR	0,11
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	570 000,00	548 692,67	EUR	0,30

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FI4000507231	REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	PROPRE	510 000,00	514 680,81	EUR	0,28
IT0005327306	REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	PROPRE	559 000,00	593 795,02	EUR	0,32
IT0005384497	REPUBLIC OF ITALY 0.05% 15/01/2023	PROPRE	880 000,00	886 151,25	EUR	0,48
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	243 000,00	238 351,91	EUR	0,13
IT0005367492	REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	PROPRE	580 000,00	614 291,14	EUR	0,33
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	71 000,00	81 668,70	EUR	0,04
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	715 000,00	847 046,55	EUR	0,46
IT0005321325	REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	PROPRE	640 000,00	792 780,30	EUR	0,43
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	267 000,00	337 548,33	EUR	0,18
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	408 000,00	519 238,70	EUR	0,28
IT0005024234	REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	PROPRE	428 000,00	529 324,98	EUR	0,29
IT0005363111	REPUBLIC OF ITALY 3.85% 01/09/2049	PROPRE	167 000,00	244 307,58	EUR	0,13
PL0000109492	REPUBLIC OF POLAND 2.25% 25/04/2022	PROPRE	2 300 000,00	511 030,42	PLN	0,28
PL0000111498	REPUBLIC OF POLAND 2.75% 25/10/2029	PROPRE	680 000,00	160 386,60	PLN	0,09
PTOTEXO0024	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	PROPRE	429 154,00	496 007,67	EUR	0,27
PTOTEKOE0011	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	PROPRE	280 000,00	326 400,36	EUR	0,18
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	60 000,00	100 239,72	EUR	0,05
PTOTE5OE0007	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	PROPRE	88 564,00	134 859,37	EUR	0,07
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	526 000,00	519 239,82	EUR	0,28
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	615 000,00	610 404,10	EUR	0,33
GB00BBJNQY21	UK 3.5% 22/07/2068	PROPRE	260 000,00	545 046,49	GBP	0,29
GB00BL68HH02	UK TREASURY 0.375% 22/10/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 328 767,67	GBP	0,72
GB00BJQWYH73	UK TREASURY 1.25% 22/10/2041	PROPRE	220 000,00	252 356,41	GBP	0,14
GB00BL68HJ26	UK TSY 0.125% 30/01/2026	PROPRE	1 620 000,00	1 849 907,93	GBP	1,00
GB00BD0PCK97	UNITED KINGDOM GILT 0.5% 22/07/2022	PROPRE	760 000,00	887 618,35	GBP	0,48
GB00BK5CVX03	UNITED KINGDOM GILT 0.625% 07/06/2025	PROPRE	1 180 000,00	1 383 328,29	GBP	0,75
GB00BJLR0J16	UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22/10/2054	PROPRE	360 000,00	449 985,39	GBP	0,24
GB00BZB26Y51	UNITED KINGDOM GILT 1.75% 07/09/2037	PROPRE	1 080 000,00	1 338 883,65	GBP	0,72
GB00BD0XH204	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/07/2057	PROPRE	430 000,00	561 772,12	GBP	0,30
GB00B84Z9V04	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.25% 22/01/2044	PROPRE	110 000,00	174 301,83	GBP	0,09

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B6RNH572	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.75% 22/07/2052	PROPRE	300 000,00	559 302,57	GBP	0,30
GB00B6460505	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN ISLND 12/07/2040	PROPRE	90 000,00	157 586,64	GBP	0,09
GB00BF0HZ991	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.75% 22/07/2023	PROPRE	710 000,00	834 097,82	GBP	0,45
GB00BJMHB534	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.875% 22/10/2029	PROPRE	610 000,00	713 550,58	GBP	0,39
GB00BFMCN652	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.625% 22/10/2071	PROPRE	90 000,00	122 468,02	GBP	0,07
GB00BFWFPP71	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/01/2049	PROPRE	620 000,00	782 507,99	GBP	0,42
GB00BMBL1F74	UNITED KINGDOM TREASURY 0.625% 22/10/2050	PROPRE	400 000,00	383 519,93	GBP	0,21
GB00BLH38158	UNITED KINGDOM 1.25% 31/07/2051	PROPRE	270 000,00	304 030,28	GBP	0,16
GB00BN65R313	UNITED KINGDOM 3.5% 22/01/45	PROPRE	580 000,00	962 118,29	GBP	0,52
Total Obligation				77 212 218,23		41,73
O.P.C.V.M.						
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	4 884,00	1 841 756,40	EUR	1,00
FR0007017488	AVIVA AMERIQUE FCP	PROPRE	60 319,45	32 819 812,75	EUR	17,74
FR0007478052	AVIVA ASIE	PROPRE	5 124,00	1 486 984,80	EUR	0,80
FR0010645325	AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	PROPRE	0,61	904 837,44	EUR	0,49
FR0010247072	AVIVA INVESTORS JAPON ISR FCP	PROPRE	179,6854	3 493 094,96	EUR	1,89
FR0011024249	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	PROPRE	1 769,00	2 599 810,85	EUR	1,40
FR0010730630	AVIVA INVESTORS INFLATION EURO	PROPRE	1 234,00	1 807 489,16	EUR	0,98
LU1184721444	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	PROPRE	0,004	3,57	EUR	0,00
LU1225026605	AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	PROPRE	2 465,00	2 520 911,13	EUR	1,36
FR0010838607	AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EURO- PART I	PROPRE	78,00	1 754 902,50	EUR	0,95
FR0010969550	AVIVA INVESTORS YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN- R	PROPRE	2 068,00	2 143 006,36	EUR	1,16
FR0010510479	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	PROPRE	390,00	3 808 907,70	EUR	2,06
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	665 283,00	4 511 949,31	EUR	2,44
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	PROPRE	325 296,00	2 623 837,54	EUR	1,42
Total O.P.C.V.M.				62 317 304,47		33,68
Total Valeurs mobilières				183 778 066,32		99,32
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-106 680,02	-106 680,02	EUR	-0,06
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	24 610,00	28 631,26	GBP	0,02
Total APPELS DE MARGES				-78 048,76		-0,04

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 518,00	-4 518,00	EUR	-0,00
Total AUTRES				-4 518,00		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 287 629,54	-1 287 629,54	EUR	-0,70
	ACH DIFF TITRES GBP	PROPRE	-260 891,81	-303 521,39	GBP	-0,16
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	190 000,00	221 045,90	GBP	0,12
	BANQUE CHF BPP G1	PROPRE	-13,00	-12,02	CHF	-0,00
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	-8 247,45	-7 628,76	CHF	-0,00
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	62 417,10	8 393,96	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	13 215,36	13 215,36	EUR	0,01
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	170 376,90	198 216,39	GBP	0,11
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	-187,00	-1,45	JPY	-0,00
	BANQUE NOK SGP G1	PROPRE	133,39	13,19	NOK	0,00
	BANQUE PLN SGP G1	PROPRE	128 628,50	27 947,53	PLN	0,02
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	129 591,19	12 781,27	SEK	0,01
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	16 388,93	14 141,19	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	2 569 857,53	2 569 857,53	EUR	1,39
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-221 042,55	-221 042,55	EUR	-0,12
Total BANQUE OU ATTENTE				1 245 776,61		0,67
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	92 550,10	92 550,10	EUR	0,05
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	19 950,00	23 209,82	GBP	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				115 759,92		0,06
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-119 662,99	-119 662,99	EUR	-0,06
Total FRAIS DE GESTION				-119 662,99		-0,06
Total Liquidites				1 159 306,78		0,63
Futures						
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE101221	EURO BOBL 1221	PROPRE	2,00	-1 780,00	EUR	-0,00
RX101221	EURO BUND 1221	PROPRE	-24,00	70 080,00	EUR	0,04
UB101221	EURO BUXL 1221	PROPRE	-5,00	33 600,00	EUR	0,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IK1101221	EURO-BTP FU 1221	PROPRE	-2,00	4 780,00	EUR	0,00
G311221	LONG GILT 1221	PROPRE	7,00	-28 631,26	GBP	-0,02
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				78 048,74		0,04
Total Futures				78 048,74		0,04
Coupons						
Action						
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	36 021,00	23 773,86	EUR	0,01
Total Action				23 773,86		0,01
Total Coupons				23 773,86		0,01
Change a terme						
	OACT 211026 DKK/EUR	RECU	1 000 000,00	134 477,97	DKK	0,07
	OACT 211026 DKK/EUR	VERSE	-134 441,30	-134 441,30	EUR	-0,07
	OACT 211026 GBP/EUR	RECU	60 000,00	69 745,35	GBP	0,04
	OACT 211026 GBP/EUR	VERSE	-69 840,86	-69 840,86	EUR	-0,04
	OACT 211026 GBP/EUR	RECU	1 414 300,00	1 644 004,39	GBP	0,89
	OACT 211026 GBP/EUR	VERSE	-1 646 227,05	-1 646 227,05	EUR	-0,89
	OACT 211026 GBP/EUR	RECU	189 000,00	219 696,55	GBP	0,12
	OACT 211026 GBP/EUR	VERSE	-219 993,57	-219 993,57	EUR	-0,12
	OACT 211026 PLN/EUR	RECU	360 000,00	78 146,82	PLN	0,04
	OACT 211026 PLN/EUR	VERSE	-78 321,91	-78 321,91	EUR	-0,04
	OACT 211026 PLN/EUR	RECU	800 000,00	173 664,36	PLN	0,09
	OACT 211026 PLN/EUR	VERSE	-174 067,51	-174 067,51	EUR	-0,09
	OACT 211026 SEK/EUR	RECU	3 391 000,00	334 226,84	SEK	0,18
	OACT 211026 SEK/EUR	VERSE	-330 049,45	-330 049,45	EUR	-0,18
	OACT 211215 GBP/EUR	RECU	320 000,00	371 761,14	GBP	0,20
	OACT 211215 GBP/EUR	VERSE	-371 754,12	-371 754,12	EUR	-0,20
	OVCT 211026 GBP/EUR	RECU	907 909,99	907 909,99	EUR	0,49
	OVCT 211026 GBP/EUR	VERSE	-780 000,00	-906 684,17	GBP	-0,49
	OVCT 211026 GBP/EUR	RECU	198 828,55	198 828,55	EUR	0,11
	OVCT 211026 GBP/EUR	VERSE	-170 000,00	-197 633,37	GBP	-0,11
	OVCT 211026 NOK/EUR	RECU	35 272,88	35 272,88	EUR	0,02

AVIVA PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 211026 NOK/EUR	VERSE	-370 000,00	-36 559,89	NOK	-0,02
	OVCT 211215 GBP/EUR	RECU	92 598,06	92 598,06	EUR	0,05
	OVCT 211215 GBP/EUR	VERSE	-80 000,00	-92 915,20	GBP	-0,05
<i>Total Change a terme</i>				<i>1 844,50</i>		<i>0,00</i>
Total Aviva Patrimoine				185 041 040,20		100,00

résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2022

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Deuxième résolution

Convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'Assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2020 - 2021.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2020 - 2021 de 669 145,92 euros.

A ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : -19 408,66 €
- Report à nouveau : 12 154,78 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter s'élève à : 661 892,04 €

Par ailleurs, il est précisé qu'en raison :

- de la capitalisation des plus-values enregistrée au titre de l'exercice précédent pour un montant de 10 747 974,88 euros,
- d'un montant de plus-values enregistrées sur l'exercice de : 10 131 680,95 euros,

le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 20 879 655,83 euros.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des statuts « Affectation des sommes distribuables ». Elle décide en conséquence :

- la distribution à titre de dividende de la somme de : 660 519,00 €
- le report à nouveau de la somme de : 1 373,04 €
- le report des plus-values distribuables au titre de l'exercice, soit la somme de : 20 879 655,83 €

L'assemblée générale constate qu'un dividende unitaire de 0,30 €, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 8 décembre 2021 sur décision du conseil d'administration réuni le 23 novembre 2021.

Cinquième résolution

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.